

COMMUNE DE SAALES

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
élus : 15

Nombre de conseillers
en fonction : 12

Nombre de conseillers
présents : 8

Séance ordinaire du 05 Novembre 2013

Sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL, Maire, suite à la convocation datée du 31 Octobre 2013

Membres présents : Mmes, Colette GLEITZ, Dominique LIEBMANN, Brigitte HUNG,
Dalila TRUTTMANN.
Mrs Claude BRIGNON, Jean-Pol HUMBERT, Jean-Claude PHILIPPE

Membre absent ayant donné procuration :

Marguerite MATHIEU a donné procuration à Brigitte HUNG,
Vincent FROEHLICHER a donné procuration à Jean-Pol HUMBERT,
Serge SCHMITT a donné procuration à Claude BRIGNON

Membre excusé : /

Membre non excusé : Jean-Pierre GASS

Secrétaire de séance : Roxane FREYERMUTH

Le P.V. de la précédente séance, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

2013 – 071 : OBJET : Eoliennes : Frais d'étude

L'association Energie Partagée a accompagné les communes impliquées dans le projet éolien du plateau de Belfays dans les négociations menées en 2012 et 2013 avec EDF-EN et Alsace-Nature.

La mission comprenait également l'évaluation technico-économique et l'analyse juridique initiale.

Les frais ainsi engagés sont à partager entre les différentes communes soit 500 euros fixes et 300 euros par éolienne ce qui porte la participation de la commune de Saâles à 1 100 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la participation de la Commune pour 1 100 euros.

2013 - 072 - OBJET : Traitement des eaux usées : Demande de subventions

Le Maire expose au Conseil la nécessité de réaliser une étude sur le traitement des eaux usées.

Une consultation des maîtres d'œuvre est en cours et des subventions peuvent être demandées auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'Eau
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Général la plus large possible

2013 - 073 - OBJET : ONF : Approbation de l'Etat d'assiette 2015

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier, daté du 5 Septembre 2013 émanant de l'Office National des Forêts, Agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2015 qui, conformément à l'article 12 de la charte de la forêt communale, prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'Etat d'assiette 2015 de notre forêt communale
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le document.

2013 - 074 : OBJET : Association haute Bruche Ecoles : Demande de Subvention

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'Association Haute Bruche Ecoles .

Cette association a été créée en 1990. Elle regroupe des enseignants et des parents d'élèves des écoles de Saâles, Bourg-Bruche, Saulxures, Ranrupt, Colroy la Roche, Saint Blaise la Roche, Plaine, Fouday et Waldersbach. Elle a pour vocation de promouvoir des activités culturelles et sportives en milieu scolaire.

Pour faire face à l'achat des licences pour les élèves de ces écoles, le coût est de 5.20 € par enfant, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser à l'association Haute Bruche Ecoles, une subvention calculée sur un coût enfant de 5.20 € multiplié par le nombre d'enfants de la commune scolarisés de la Grande Section jusqu'au CM2 soit pour notre commune 61 élèves.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de verser à l'association Haute Bruche Ecoles, la somme de 317.20 € pour l'année scolaire 2013/2014

2013- 075 : Budget assainissement : Modification

Le Maire expose au Conseil que le mandat n°00013/2013 du budget assainissement a été imputé à tort sur le compte 615 section fonctionnement au lieu du compte 2156 section investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la modification d'article.

2013 – 076 – OBJET : Budget Eau : Décision modificative n°02

Section de Fonctionnement

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Cpte	Libellé	D.M.	Chap	Cpte	Libellé	D.M.
67	671	Intérêts moratoires	100,00				
011	615	Entretien et réparations	-100,00				
			0,00				

Après ce dernier point, le Maire lève la séance.